

Prévention des risques dans le secteur forestier

Samuel RESCHE (FIBOIS AURA)

Contributeurs : DREETS, ONF, MSA Auvergne, FIBOIS, EDT

Objectifs et cibles

Assoir une réglementation trop peu intégrée auprès des entreprises intervenant en forêt

Sensibiliser sur la prise en compte du dérèglement climatique comme facteur de risque d'accident du travail dans le secteur forestier

Cibles :

- Entrepreneurs de Travaux Forestiers / employeurs et salariés
- Exploitants Forestiers et exploitants forestiers-scieurs
- Organismes de Formation de l'Amont de la filière
- Doubles-actifs et travailleurs détachés ou indépendants étrangers

Réalisations

- Demande de financement auprès de l'ARACT pour améliorer l'application mobile concernant les démarches de déclaration de chantier et de premiers secours
- Rencontre DREETS – Organismes de Formation (via Fibois AuRA)
Révision des fiches actions

Prochaines étapes

Recensement des acteurs et outils à disposition destiné à la sécurité des entreprises (objectif : juin 2024)

Travaux sur des « fiches sécurité » concernant les chantiers forestiers classiques et en condition dégradée en lien avec le changement climatique et diffusion (objectif : juillet 2024)

Renforcer le lien DREETS - Organismes de Formation

Obtenir un financement pour développer l'application mobile (objectif : décembre 2024)